<table>
<tr><th>Situation Candidats:</th><th>Candidats de moins de 26 ans:</th><th>Candidats de 26 ans et plus:</th></tr>
<tr><td>Baccalauréat étranger
Nationalité
Française ou UE</td><td rowspan="2">Admission Post Bac

Pré-inscription du 20 janvier au 20 mars 2017

Pour vous connecter au site "Admission Post Bac" et remplir votre dossier:

http://www.admission-postbac.fr/

Afin de faciliter vos démarches, lisez auparavant attentivement le:

"guide du candidat"

Attention! La pré-inscription sur le site Admission Post Bac ne vaut pas inscription à l'Université et votre admission définitive est conditionnée à l'obtention de votre baccalauréat.
Reconnectez-vous sur Admission Post Bac pour connaître les démarches à effectuer.</td><td rowspan="2">Un dossier de demande d'inscription comportant les pièces énumérées ci-dessous devra être déposé avant le 03 avril 2017 auprès de:

Faculté de Médecine
Service scolarité Bureau des inscriptions
27 Bd Jean Moulin 13885 Marseille Cedex 5

•Une lettre de motivation adressé au Doyen de la Faculté de Médecine précisant les motifs de la demande (et géographique si hors académie)
•Une photocopie du baccalauréat et du relevé de note du baccalauréat (pour les baccalauréats antérieurs à 2017)
•Une photocopie de la pièce d'identité
•Les candidats de nationalité étrangère devront joindre également un extrait d'acte de naissance, une photocopie du passeport et une photocopie du visa D étudiant ou du titre de séjour
•Les justificatifs d'activité depuis l'obtention du baccalauréat (relevés de notes si études, copie des diplômes obtenus, certificat de scolarité, justificatifs d'activité professionnelle…)
•En cas de période d'inactivité non justifiée depuis l'obtention du bac, produire une attestation sur l'honneur indiquant que le demandeur n'a jamais été inscrit dans une autre Faculté de Médecine en France
•Les documents en langue étrangère devront être accompagné de leur traduction par un service officiel Français</td></tr>
<tr><td>Candidats étrangers hors UE
avec un baccalauréat étranger inscrits au sein d'un établissement Français d'enseignement en 2016/2017 et souhaitant changer d'orientation</td></tr>
</table>

Candidats étrangers hors UE avec un baccalauréat étranger, et qui ne résident pas en France	**Demande d'admission préalable (DAP)** Ces candidats doivent utiliser le "dossier blanc" qui, en fonction de leur pays d'origine, sera: • Soit rempli en ligne par voie électronique s'il est résident d'un des pays suivants: Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo-Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, île-Maurice, Mauritanie, Mexique, Pérou, Russie, Sénégal, Taïwan, Togo, Tunisie, Turquie, Vietnam (Il doit pour cela se connecter à l'adresse suivante : www.nomdupays.campusfrance.org. Les candidats doivent se connecter au site correspondant à leur pays d'origine. Exemple : www.algerie.campusfrance.org et suivre les indications qui y sont mentionnées). • Soit imprimé et remis, ou envoyé, dûment rempli, aux services culturels du poste diplomatique de leur lieu de résidence pour le 22 janvier 2017, délai de rigueur. Sauf exception (voir la notice associée au formulaire, page 5), les candidats doivent passer un test linguistique payant (le prix est de 69 €, augmenté éventuellement de frais supplémentaires). Télécharger le formulaire "Dossier blanc" Télécharger la notice "Dossier blanc"
Candidats étrangers hors UE avec un baccalauréat étranger, mais qui résident en France	**Demande d'admission préalable (DAP)** Ces candidats doivent, quand à eux, utiliser le "dossier vert" portant sur sa première page la mention "cadre à remplir par l'Université" et non pas, "cadre à remplir par l'Ambassade". Ce dossier doit obligatoirement être rapporté ou envoyé, avant le 22 janvier 2017, par courrier recommandé, à l'Université du premier vœu. Sauf exception (voir la notice associée au formulaire, page 5), les candidats doivent passer un test linguistique payant (le prix est de 69 €, augmenté éventuellement de frais supplémentaires). Télécharger le formulaire "Dossier vert" Télécharger la notice "Dossier vert"

Les candidats qui ont besoin d'un visa pour étudier en France doivent s'inscrire en parallèle sur le site Campus France:
http://www.campusfrance.org
ou se rapprocher si nécessaire du service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'ambassade de France du pays dans lequel ils résident.